



RAPPORT 2017/2018 :

L'UNIVERSITE DU BIEN COMMUN (FRANCE) A PARIS (2017/2018)
(RENCONTRES, ATELIERS, EXPOSITION ET PROJECTIONS POUR PARTAGER,
ECHANGER, CONNAITRE ET AGIR)



Session du 13 janvier 2018

Rappel du projet

L'association S.T.A.R./*Les périphériques vous parlent* et l'établissement culturel solidaire le 100^{ecs} avec l'économiste Riccardo Petrella étaient à l'initiative en 2017 de la fondation de l'université du Bien Commun à Paris en coopération avec de nombreux partenaires, accueillie dans les locaux du 100^{ecs} Paris 12e. L'université a pour objectif de promouvoir, produire et diffuser la connaissance des biens communs auprès de tous publics ; de mettre en lumière la nécessité de leur défense, de leur protection et de leur développement ; d'émettre des propositions publiques concernant la politique des biens communs ; de créer un lieu de convergences des acteurs parisiens travaillant sur les biens communs, leur permettant de croiser leurs expertises, leurs expériences dans tous les champs où ils opèrent ; de faire œuvre de pédagogie auprès du public parisien pour qu'il s'implique dans la défense des biens communs. En octobre 2017 a commencé un cycle de sept rencontres citoyennes sur les multiples aspects et problématiques des biens communs, intitulé « **Biens communs, histoire, actualité et perspectives** » jusqu'en avril 2018, puis fin mai et début juin 2018 l'université a organisé les journées printanières de l'Université du Bien Commun avec 5 manifestations publiques.

Bilan et évaluation

Lorsque nous avons lancé l'université en octobre 2017, nous ne nous doutions pas de l'engouement public rapide qu'elle susciterait. L'enthousiasme du public, mais aussi des chercheurs et des associations travaillant sur les biens communs et trouvant là un espace de convergences et d'échanges d'expériences et d'expertises, a largement dépassé nos espérances.

Nous pensons que ce succès est lié, non pas seulement à la qualité des intervenants, mais également au fait que nous essayons d'articuler l'analyse et la recherche avec des pratiques de terrain et des initiatives en cours sur les biens communs (semences, eau, agriculture urbaine, logiciels libres, logement...).

Autant agora que lieu de recherche et de diffusion, de formation, d'éducation populaire, cette Université a trouvé son public avec des modes d'intervention divers : conférences, ateliers, débats, projections, interventions scéniques et plastiques.

Il est à noter que ce public de tous âges s'est renouvelé et élargi au fil des sessions relativement à la diversité des thèmes abordés.

Les sessions publiques ont rassemblé entre 70 et 140 personnes, soit 850 personnes environ. Il faut ajouter comme autres bénéficiaires les milliers d'auditeurs des émissions radiophoniques réalisées à partir des sessions publiques, soit 14h d'émissions diffusées sur la radio Fréquence Paris Plurielle et podcastables.

PROGRAMME DES 7 SESSIONS DEJA REALISEES

suivi du programme des journées printanières de l'UBC fin mai/début juin 2018

Chaque session a fait l'objet de deux émissions radiophoniques mensuelles sur la radio Fréquence Paris Plurielle (106.3 FM).



**Université
du Bien Commun
Paris**

BIENS COMMUNS HISTOIRE, ACTUALITES & PERSPECTIVES

D' OCTOBRE 2017 À AVRIL 2018 de 14h30 à 18h30
Un cycle de sept rencontres citoyennes (interventions, échanges, projections...)

- 14 oct. 2017 Biens communs : quelle histoire !
- 11 nov. 2017 L'eau : vers un bien commun mondial ?
- 2 déc. 2017 Biens communs : une alternative aux modèles socio-économiques dominants ?
- 13 janv. 2018 La technologisation de la vie et ses conséquences.
Les technosciences en démocratie.
- 10 fév. 2018 Sous le bien commun : des savoirs techniques et relationnels.
Les constructions du rapport au vivant.
- 24 mars 2018 Néocolonialisme et communs... - savoirs autochtones, brevetage
du vivant...
- 21 avril 2018 Situations d'expérience : la culture des Biens Communs
à l'Université

Les sessions publiques de l'université sont ouvertes à tous.
Faites-nous savoir votre présence à :
universitebiencommun@gmail.com
Contacts et informations : 01 40 05 05 67

#biencommunparis

AU 100^{ecs}
ÉTABLISSEMENT CULTUREL SOLIDAIRE
100, rue de Charenton, 75012 Paris - 01 46 26 80 94
Métro : Gare de Lyon ou Ledru-Rollin
RER : Gare de Lyon - Bus : 57 et 29





1^{ÈRE} SESSION DU CYCLE D'OUVERTURE **BIENS COMMUNS - HISTOIRE, ACTUALITES ET PERSPECTIVES**
SAMEDI 14 OCTOBRE 2017 DE 14H30 A 18H30 AU 100 ECS (PARIS 12^E)

14h30 : accueil /15h -18h30 : interventions, échanges, pause, débats. Verre convivial en clôture.

BIENS COMMUNS : QUELLE HISTOIRE !!

Avec : **Patrick Farbiaz**, journaliste et auteur, cofondateur de l'association *Les pieds dans le paf* et de *La semaine anticoloniale*. **Riccardo Petrella**, économiste, politologue, fondateur du groupe de Lisbonne, auteur de nombreux ouvrages dont *Le bien commun, éloge de la solidarité* (1997), cofondateur des Universités du bien commun en Italie, Belgique et Argentine. Dernier ouvrage : *Au nom de l'humanité, oser l'audace*. **Marie Cornu** a présenté, en tant que co-auteur, le Dictionnaire des biens communs (PUF- 2017), une œuvre importante et collective qui présente l'ensemble des aspects des biens communs. **Nadine Vivier**, Professeure émérite d'histoire contemporaine à l'Université du Maine, auteure du livre *Propriété collective et identité communale. Les biens communaux en France, 1750-1914*, (Publications de la Sorbonne, 1998) et *Les propriétés collectives face aux attaques libérales 1750-1914 en Europe et Amérique latine* (ouvrage collectif).

Patrick Farbiaz, initiateur et animateur de la session propose de développer cette réflexion : nous pouvons affirmer que l'histoire des biens communs n'existe pas. Ce qui existe est un récit idéologique, une construction sociale constituée par trois éléments : le mouvement des enclosures en Angleterre ; la controverse Harding/Ostrom sur les biens communs ; l'émergence des nouveaux biens communs immatériels sur Internet et les nouvelles enclosures.

Ont été évoquées les grandes matrices idéologiques des narrations sur le bien commun et les biens communs en Occident. Il s'est agi à la fois de dépasser ce récit et de restituer la complexité d'une histoire qui prend ses racines dans l'évolution du rapport entre la terre, ceux qui la travaillent où en sont les propriétaires, et les autorités publiques ou religieuses. Diverses pistes ont été explorées : celle de la colonisation et de l'expropriation des communs depuis Christophe Colomb jusqu'à la première république noire d'Haïti, suivies des Empires coloniaux ; celui du mouvement des enclosures de la Grande Bretagne à la Révolution française et au compromis sur les communs réalisé entre l'Etat, la paysannerie et les grands propriétaires français, avec des exemples concrets comme la « guerre des demoiselles » ; celui du mouvement ouvrier et des communs dans le rapport au travail ; celui des nouveaux territoires du commun (extractivisme, accaparement des terres, biens communs immatériels).

Par ailleurs la lutte pour constituer des communs oppositionnels est-elle le préalable à la lutte pour des biens communs mondiaux ? Comment prendre en compte la diversité des biens communs dans l'Histoire (lutte pour l'accès à l'eau, à la terre, à la culture, à la santé...) ? Comment construire une histoire globale des communs et des biens communs à travers l'histoire environnementale, l'histoire du droit, l'histoire géopolitique et celle des luttes populaires ?



2EME SESSION DU CYCLE D'OUVERTURE **BIENS COMMUNS - HISTOIRE, ACTUALITES ET PERSPECTIVES**
SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017 DE 14H30 A 18H30 AU 100 ECS (PARIS 12^E)

L'EAU : UN DROIT A LA VIE ! VERS UN BIEN COMMUN MONDIAL ?

14h30 : accueil /15h -18h30 : interventions, échanges, pause, débats. Verre convivial en clôture.

Ouverture par **Cristina Bertelli** (*Les périphériques vous parlent*, ancienne directrice de la fondation France Libertés).
Coordination et animation : **Emmanuel Poilane** (directeur de la Fondation France Libertés). **Intervenant-e-s** : **Riccardo Petrella** (économiste et politologue, initiateur du Contrat mondial sur l'eau), **Jacques Perreux** (ancien Vice-président du Conseil général du Val de Marne, conseiller municipal), **Jean-Pierre Wauquier** (médecin, fondateur de l'association H2O à Clermont Ferrand et animateur des grandes journées de l'eau et éducation au niveau de l'Académie de l'Auvergne).

L'eau, en tant que bien commun vital et naturel, « façonné » par les êtres humains, essentiel et non-substituable pour la vie, ne doit plus faire l'objet d'une marchandisation et monétisation généralisées comme c'est le cas aujourd'hui. Il en va de même de la privatisation et de la financiarisation de l'ensemble des processus du cycle long de l'eau à toutes les échelles d'organisation du vivre ensemble (communale, interrégionale, nationale, continentale et planétaire).

Cela implique à la fois : a) de prendre soin et de sauvegarder les ressources hydriques de la planète en tant que bien commun « public » de la vie, dans le but de garantir leur régénération et leur renouvellement, indispensables à la qualité du capital biotique et sociétal de l'eau et de la terre sur notre planète; b) d'assurer à tout être humain un droit à l'accès à une eau de bonne qualité pour son usage propre et pour la vie des autres espèces vivantes, sur la base du principe de la gratuité, à savoir la prise en charge des coûts relatifs à l'eau pour la vie par une fiscalité générale et spécifique, juste et redistributive. Il s'agit d'encourager les initiatives qui vont dans le sens d'une réappropriation sociale, culturelle et collective (*politique*) de l'eau de la part de toutes les communautés humaines. Les règles seront établies par les collectivités elles-mêmes sur la base de modalités transparentes et participatives, « hors marchés financiers et oligarchies globales ». C'est dire l'importance de la jurisprudence du droit à l'eau.

DESCRIPTION DES INTERVENTIONS : Dans ces perspectives, **Emmanuel Poilane** - dont la Fondation France Libertés est en première ligne, avec la Coordination Eau (présidée par Jean-Claude Oliva) dans la bataille contre les coupures d'eau en cas de non-paiement - a décrit le cadre général des thèmes proposés. **Riccardo Petrella** a essayé de répondre à la question : « Pourquoi, comment et quand nos sociétés ont décidé de considérer l'eau essentiellement comme un bien économique (marchandise, produit industriel et commercial) et ont imposé la monétisation et la privatisation des services hydriques sous le contrôle des marchés financiers ». Ce qu'il appelle « la grande bifurcation ». **Jacques Perreux** a retracé les difficultés et les succès de luttes pour « la remunicipalisation » et la re-publicisation des services hydriques non seulement à Paris, dans le Val de Marne et en France mais également en Europe et ailleurs. Il a accordé une attention particulière aux multiples formes possibles de la participation effective des citoyens au gouvernement de la *res publica* sur cette question. **Jean-Pierre Wauquier** a mis l'accent sur le rôle du système éducatif et de l'expérience vécue du partage et de la solidarité dans la construction d'un devenir dont l'eau - bien commun et droit à la vie - serait l'élément de base et de confiance.



3EME SESSION DU CYCLE D'OUVERTURE **BIENS COMMUNS - HISTOIRE, ACTUALITES ET PERSPECTIVES**
SAMEDI 2 DECEMBRE 2017 DE 14H30 A 19H30 AU 100 ECS (PARIS 12^E)

BIEN COMMUN /BIENS COMMUNS : QUELLES ALTERNATIVES AUX MODELES SOCIO-ECONOMIQUES DOMINANTS ?

14h30 : accueil /15h -18h : interventions, échanges, pause, débats. Verre convivial en clôture. 18h30 : projection

PROGRAMME

15h - 18h Interventions et débats. Animé par **Riccardo Petrella** (économiste, politologue, fondateur du groupe de Lisbonne, auteur de l'ouvrage *Le bien commun* - 1997), avec **Marie Cornu** (juriste, directrice de recherche au CNRS) co-auteur avec Judith Rochfeld et Fabienne Orsi du *Dictionnaire des biens communs* (PUF- 2017) et **Yannick Bosc** (historien) contributeur à ce même dictionnaire, **Lionel Maurel** (conservateur de bibliothèques, juriste et co-fondateur du collectif *SavoirsCom1*), **Violaine Hacker** (juriste, Common Good Forum).

DESCRIPTION DES INTERVENTIONS : À travers la présentation du *Dictionnaire des biens communs*, **Marie Cornu** et **Yannick Bosc** ont évoqué de quelle manière, sous l'effet de la crise écologique et de la transformation numérique notamment, la poussée des biens communs propose des réinterprétations des valeurs fondatrices des sociétés contemporaines tel le rôle de l'État, de la propriété et des formes d'expression de la démocratie. Sera évoquée également la pensée des biens communs à travers l'histoire. **Lionel Maurel** a abordé la question des Communs de la connaissance dans l'environnement numérique en explorant les formes de coopération et de partages susceptibles de résister à leur captation potentielle par la sphère marchande, eu égard au droit de propriété intellectuelle. **Violaine Hacker** a évoqué les pratiques de l'*Ubuntu* en Afrique : au plan juridique, et en matière de management public ou privé. Cette philosophie éthique est en effet proche de la pensée occidentale du Bien commun.

18h30 : Projection du film documentaire *Le bonheur en marche* (50 mn) introduite par **Corinne Ducrey** (festival Chemin Faisant). Une production *Chemin Faisant* co-réalisée par Corinne Ducrey, Sabine Kuentz, Johann Nertomb avec le concours des Ateliers Varan. *Dans les montagnes de Chamonix, les philosophes Patrick Viveret et Mathieu Baudin se questionnent sur le bonheur à ce moment de métamorphose entre deux mondes, l'un qui tarde à naître, l'autre à disparaître ; métamorphose encore du rapport à soi, aux autres, au temps et à l'environnement, qui anticipe un monde dans lequel les biens communs constitueraient l'extraordinaire du quotidien.*

Dans le monde actuel, l'économie capitaliste de marché impose des processus d'appropriation et d'accumulation privés de tous les biens disponibles et homogénéise les modes de vie, les pratiques culturelles et sociales. Les biens communs proposent au contraire des modes de partage des responsabilités collectives des biens ainsi que des **formes d'organisations coopératives et solidaires**, qu'il s'agit d'analyser à la lumière des pratiques mises en œuvre ; sans oublier l'invention de modes de gestion adaptés aux valeurs de partage, de non-rivalité et de non exclusion qui leur sont attachées (à l'exemple des analyses faites lors de la deuxième session de l'UBC sur l'eau le 11 novembre). Quel est le rôle et la fonction respective des acteurs impliqués : l'état, les citoyens, les groupes locaux, les communautés, les collectivités locales... ? En particulier quelle est la nature et le sens des droits et des responsabilités d'usage qui permettent de jouir ou de bénéficier d'un bien commun matériel ou immatériel à l'échelle d'une communauté, et au-delà ? Comment développer durablement les biens communs et leur garantir une logique économique publique alternative à celle des circuits de l'économie marchande, et sans rester prisonniers du dualisme Etat/Marché ?

Faisant suite aux analyses et débats qui ont nourri les deux premières sessions de l'Université, cette troisième session s'est proposé d'éclairer ces questions tant à la lumière d'exemples concrets que des débats philosophiques et politiques en cours dans le domaine des biens communs, notamment dans le cadre du Forum européen de l'économie sociale et solidaire promu par le Parlement européen.



4EME SESSION DU CYCLE D'OUVERTURE **BIENS COMMUNS - HISTOIRE, ACTUALITES ET PERSPECTIVES**
SAMEDI 13 JANVIER 2018 DE 14H30 A 18H30 AU 100 ECS (PARIS 12^E)

LA TECHNOLOGISATION DE LA VIE ET SES CONSEQUENCES SUR LES BIENS COMMUNS LES TECHNOSCIENCES EN DEMOCRATIE

14h30 : accueil, 15h - 18h30 : interventions, échanges, pause, débats. Verre convivial en clôture.

Avec **Anthony Laurent** et **Edouard V. Piely** (journalistes, Sciences Critiques), **Riccardo Petrella** (économiste, politologue), **Joao Caraça** (président du Conseil général de l'Université de Coimbra), **Jacques Testart** (biologiste, fondation Sciences citoyennes), **Florence Piron** (professeure et présidente de l'association Science et Bien Commun - Québec).

INTERVENTIONS : Anthony Laurent et Édouard V. Piely : constats critiques de la technologisation de la vie. **Riccardo Petrella et Joao Caraça** : les principales étapes des processus de marchandisation, privatisation et financiarisation de la technologisation de la vie et de la société. Retour sur les cinquante dernières années/pensées pour le devenir. **Florence Piron et Jacques Testart** : comment mettre la (techno)science et la technologisation du monde au service du bien commun et des biens communs (« science ouverte », démocratie scientifique et technique, rôle de la société civile et du milieu associatif, responsabilité et évaluation citoyennes des processus de technologisation...) ?

PRESENTATION GENERALE

« On n'arrête pas le progrès ! » « Il faut vivre avec son temps ! » « La technologie est neutre. Tout dépend de ce que l'on en fait ! ». De nos jours, les lieux communs et les poncifs concernant les nouvelles technologies du vivant et le numérique sont légion ; les réflexions critiques, inexistantes - ou tout comme -, notamment au sujet de leurs relations avec les biens communs.

Pourtant l'activité scientifique s'est progressivement transformée, passant de l'observation méthodique de la nature à la conception et à la production d'objets marchands (ordinateurs, téléphones portables et autres gadgets électroniques, produits chimiques, nano-biotechnologies, etc.). A titre d'exemples :

- Comment la technologisation de la communication (câblage optique, microélectronique, intelligence artificielle...) a-t-elle conduit à la monétisation de l'information, de l'image et à la privatisation des services info-communicationnels fondamentaux ?
- De quelle manière, la technologisation intensive de la production des médicaments et des pratiques médicales a-t-elle favorisé la marchandisation et l'appropriation intellectuelle privée du vivant (les brevets) et des services médicaux ?
- Comment, encore, la technologisation de l'eau potable (par exemple le dessalement de l'eau de mer ou le recyclage de l'eau usée pour produire de l'eau potable) a-t-elle contribué à la marchandisation de l'eau et à la privatisation des services publics hydriques ? Peut-on aussi attribuer à la technologisation avancée de l'embouteillage et/ou au marketing informatisé la marchandisation globale et la privatisation généralisée de l'eau minérale en bouteille ?

L'expansion et la globalisation du capitalisme ont accompagné et renforcé cette mutation, et l'alliance historique du capital et de la technoscience a donné naissance à un techno-capitalisme mondialisé, « *fait social total* » (Marcel Mauss).

Privatisée et rationalisée, la recherche scientifique est à l'heure actuelle totalement mobilisée pour mettre au point la sacro-sainte innovation technologique, source, dit-on, de compétitivité, de croissance et de prospérité économiques. L'innovation technologique est en outre auréolée de l'image vertueuse du progrès social et humain. L'univers de ce qu'on appelait jadis l'économie publique, non marchande, les biens communs, les services publics, les activités d'intérêt général, les domaines publics inaliénables a été transformé et bouleversé.

Quel a été et reste le rôle de la technologisation croissante, rapide et intensive dans cette transformation? Le retrait massif des institutions et organisations publiques préfigure-t-il une reconversion du concept même du bien commun et des biens communs ou leur remplacement par des institutions et organisations privées et non-étatiques témoigne-t-il d'un renversement de système?

Force est, en tout cas, de constater que les politiques à la base de la technologisation de la vie et de nos sociétés échappent au contrôle démocratique. Les espaces de décision réelle sont restreints aux marchés financiers mondiaux et aux grands consortia techno-industriels et commerciaux multinationaux privés en collaboration avec les technocraties publiques nationales et internationales. Face aux dangers des développements technoscientifiques, comment privilégier la défense du bien commun ? Une participation citoyenne effective sur tous les continents est-elle réalisable et à quelles conditions ?

5EME SESSION DU CYCLE D'OUVERTURE *BIENS COMMUNS - HISTOIRE, ACTUALITES ET PERSPECTIVES*
SAMEDI 10 FEVRIER 2018 DE 14H30 A 18H30 AU 100 ECS (PARIS 12^E)

LA BIODIVERSITE CULTIVEE : UN BIEN COMMUN ?

DES SAVOIRS TECHNIQUES ET RELATIONNELS DANS LES CONSTRUCTIONS DU RAPPORT AU VIVANT

Circulation et partage des gènes et des semences paysannes...

14h30 accueil, de 15h à 18h30 : interventions, projection (15 mn), échanges, pause, verre de clôture.

Avec **Guy Kastler** (paysan, ancien délégué général du *Réseau Semences Paysannes* et membre de la *Confédération paysanne*), **Aurore Lalucq** (co-directrice de l'*Institut Veblen* et co-auteur avec Jean Gadrey de *Faut-il donner un prix à la nature ?* coll. Politiques de la transition/ Les Petits matins, 2015), **Bénédicte Fumey** (porte-parole du Pacte civique et membre active de l'association TAAC - The Animal Alliance Channel), **Alexandre Lumbroso** (co-réalisateur avec Jonathan Attias du documentaire *Des Clics de Conscience*, 2017), **Patrick Desplats** (vigneron). Animation : **Yovan Gilles** (*Les périphériques vous parlent*).

INTERVENTIONS : **Guy Kastler** a évoqué les contraintes réglementaires en matière de semences natives, les conditions et les aspects de leur brevetabilité, la protection des connaissances traditionnelles et de leur transmission en « open source ». **Aurore Lalucq** a exposé en quoi la problématique de la biodiversité soulève bien évidemment la question de la monétisation en cours de la nature « au nom de sa protection », avec notamment l'émergence des « compensations » relatives à la dégradation de l'environnement. **Bénédicte Fumey** a évoqué brièvement les mécanismes actuels de la financiarisation du vivant dans la perspective de la sixième session de l'université du 24 mars où cette question a été plus largement abordée. **Alexandre Lumbroso** a relaté l'initiative qui l'a amené avec Jonathan Attias à lancer une pétition citoyenne réclamant le droit pour les agriculteurs de s'échanger des semences reproductibles, et qu'ils ont réussi ensuite à transformer en une proposition de loi qui a été votée dans la loi *Biodiversité !* **Patrick Desplats** a évoqué la recherche et la transmission de savoirs à la fois ancestraux et modernes qui accompagnent aujourd'hui son travail, l'autoproduction de semences et l'importance de la transition énergétique pour les jeunes générations. *Nous avons apprécié la qualité du vin vivant de Patrick Desplats avec une courte dégustation en clôture de la session.*

PRESENTATION GENERALE

Qu'y a-t-il sous les biens communs, en particulier sous ceux que nous construisons pour assurer notre alimentation ? La vie (la biodiversité) bien sûr, mais aussi et toujours des savoirs. Des savoirs techniques que nous mobilisons pour aménager la nature et transformer ses produits. Des savoirs relationnels qui cadrent les modalités d'accès aux ressources et de partage des richesses. Ces savoirs forment un tout. Et ils circulent, en même temps que les gènes qui ont été sélectionnés dans les processus de construction des variétés cultivées et des races animales.

Ces savoirs circulent et sont appropriés selon des modalités qui peuvent varier du tout au tout. Dans nos sociétés modernes et globalisées, leur circulation repose sur l'échange marchand et le principe d'une appropriation exclusive. Dans les montagnes du Chiapas, au contraire, ils circulent dans une logique de partage et un objectif commun de culture de la biodiversité. Notre agriculture moderne, elle, repose sur l'usage massif de machines et de produits chimiques et sur un principe de déconstruction de la biodiversité et de stérilisation des sols. Nous verrons quelles sont les contraintes réglementaires en matière de semences natives, les conditions et les aspects de leur brevetabilité, la protection des connaissances traditionnelles et de leur transmission en « open source ».

Cette rencontre entend mettre en avant le principe d'une maîtrise locale de la biodiversité cultivée et ne fait pas l'économie d'une critique des approches économiques convenues. Ont été évoqués l'enjeu des semences paysannes en libre accès et la préservation des connaissances traditionnelles en matière agricole, en rappelant que la problématique de la biodiversité soulève bien évidemment la question de la monétisation en cours de la nature « au nom de sa protection. »

Faut-il donner un prix à la nature ? À l'heure où se créent les banques vertes, « cela ne sert strictement à rien », nous dit Aurore Lalucq : « Donner une valeur monétaire ne protège pas. Un prix sert à indiquer une valeur sur un marché quand quelque chose est mis en vente. Or, nous ne sommes pas sur un marché ». Il y a là un fil à tirer sur l'ambiguïté des

rapports de l'économie au marché et au vivant, sur les questions des modes d'appropriation, sur la place du droit ou encore sur celle des rapports entre l'économie, le temps et l'espace: des questions par nature complexe mais qui, dans une perspective critique, peuvent devenir bien plus claires...

Il a été question aussi, outre la construction des savoirs techniques et relationnels, de stratégies de sélection, de génie génétique, de multifonctionnalité, d'articulation des filières alimentaires (courtes et longues) aux chaînes trophiques... Deux exemples emblématiques de résistance et de défense de la biodiversité, à travers une mobilisation publique ou à travers la mise en œuvre d'une forêt nourricière au sein d'un vignoble, ont permis aussi de comprendre à quel point sensibiliser et agir en faveur de la biodiversité est primordial aujourd'hui.



SUR L'INITIATIVE DU RESEAU SORTIR DU COLONIALISME ET DANS LE CADRE DE LA SEMAINE ANTICOLONIALE

SAMEDI 24 MARS 2018 DE 14H30 A 18H30 AU 100 ECS (Etablissement Culturel Solidaire)

6EME

SESSION DU CYCLE D'OUVERTURE **BIENS COMMUNS - HISTOIRE, ACTUALITES ET PERSPECTIVES**

LES SAVOIRS AUTOCHTONES : DES BIENS COMMUNS FACE A LA PRIVATISATION DU VIVANT ET L'ACCAPAREMENT DES TERRES

14h30 accueil, de 15h à 18h30 : interventions, projection, échanges, pause, verre de clôture.

Les savoirs locaux et autochtones comprennent les connaissances, savoir-faire et philosophies développés par des sociétés ayant une longue histoire d'interaction avec leur environnement naturel. Pour les peuples ruraux et autochtones, le savoir traditionnel est à la base des décisions prises sur des aspects fondamentaux de leur vie quotidienne.

Avec **Patrick Farbiaz** (animateur du Réseau Sortir du Colonialisme, membre de la Coopérative politique Ecologie Sociale), **Françoise Degert** (journaliste), **Claire Chanut** (association Fotosintesia et mouvement des Femmes semencières), **Leandro Varison** (juriste, programmes : « Droits des peuples » et « Eau, bien commun de l'humanité », Fondation France Libertés). Animation : **Yovan Gilles** (*Les périphériques vous parlent*).

INTERVENTIONS : **Patrick Farbiaz** a introduit la session sur le thème : colonialisme et néocolonialisme contre les communs. **Françoise Degert** a évoqué la privatisation du vivant, des savoir-faire, des semences, des paysages et l'accaparement des terres par l'industrie, les Etats, l'ONU et surtout par certaines BINGOS (big ONG). **Claire Chanut** a évoqué son engagement pour la conservation et la transmission des savoir faire, pour la reproduction et la conservation des semences vivantes et non modifiées face aux législations contraignantes en place. **Leandro Varison** a décrit le cadre juridique international ainsi que l'action menée par des gouvernements et des ONG pour lutter contre la biopiraterie et pour faire respecter les droits des peuples autochtones par rapport au pillage de leurs ressources.

PRESENTATION GENERALE

Cette session est particulièrement dédiée à la question des savoirs traditionnels, des communautés et des peuples autochtones confrontés à la privatisation et à l'appropriation illégitime du vivant, avec notamment le phénomène de la biopiraterie transformant des biens communs en propriétés privées, en recourant à des bricolages génétiques similaires à ceux adoptés par les semenciers industriels. (À noter que la libre circulation des semences natives reproductibles sera aussi abordée dans nos débats en complément de la session du 10 février 2018).

Aimé Césaire écrit en 2000 dans la revue *Les périphériques vous parlent* : *En dépit des indépendances et de la décolonisation, le néo-colonialisme existe toujours. Il s'agit maintenant de savoir quelles formes de lutte nous choisirons.*

En effet, des nouvelles formes de colonisation, qui organisent la sujétion des ressources et du vivant à la profitabilité économique-financière des Etats ou des multinationales, persistent ou se redéployent sur tous les continents. Ces dépossession touchent plus particulièrement des communautés qui se voient spoliées de leurs terres, de leur autonomie alimentaire et semencière, par des mécanismes de rapt et de brevetage du vivant qui s'opèrent parfois au nom même de la défense de la biodiversité. Par là des savoir-faire autochtones et des échanges interpersonnels ancestraux sont gravement menacés. Le processus de leur disparition est en cours.

Quelles sont les parades, au regard du droit, au vol des savoirs et des ressources des communautés, par des multinationales adossées à des gouvernements délivrant les autorisations de brevetage ?

En même temps, des résistances émergent partout dans le monde pour faire valoir le droit des communautés à disposer de ces biens communs transmis de génération en génération, et qu'il est important de soutenir.

Comment, d'autre part, la recherche peut-elle tisser avec les peuples autochtones des partenariats équitables et respectueux ?

Quant à la France, nous dit Chantal Berthelot, elle a le devoir de se doter d'outils juridiques pour la protection de la biodiversité d'une part et pour la reconnaissance et la préservation des droits des communautés autochtones directement liées à cette biodiversité d'autre part. Depuis des siècles ces communautés conservent, développent et transmettent aux générations futures leurs territoires, leurs terroirs et leurs savoirs ancestraux, qui constituent leur identité, et plus encore, l'histoire de l'humanité. (Troisièmes rencontres internationales contre la biopiraterie - France Libertés)



Sur l'initiative de WOS/agence des hypothèses/Claire Dehove, de Coopaname et de la chaire ESS-UPEM de l'université de Marne-la-Vallée

SAMEDI 21 AVRIL 2018 DE 14H30 A 18H30 AU 100 ECS (Etablissement Culturel Solidaire)
7EME SESSION DU CYCLE D'OUVERTURE **BIENS COMMUNS - HISTOIRE, ACTUALITES ET PERSPECTIVES**

LA PLACE DES COMMUNS A L'UNIVERSITE – ENTRE EXPERIENCE PEDAGOGIQUE ET PROJET POLITIQUE

14h30 accueil, de 15h à 18h30 : présentation, projections, échanges, pause, verre de clôture.

L'université française est une institution organisée autour de nombreux silos administratifs, statutaires, disciplinaires qui laissent peu ou pas de place à l'interdisciplinarité et au (bien) commun. À travers deux expériences collaboratives liées à la pédagogie, le projet politique des communs fait une entrée à l'université.

Avec **Hervé Defalvard** (Chaire ESS-UPEM), **Claire Dehove & Camille Olivier** (WOS/agence des hypothèses), **Pierre Marsaa** (association Point de Fuite/Action Nouveaux Commanditaires), et **Joseph Sangiorgio** (Coopaname). Animation : **Yovan Gilles** (Les périphériques vous parlent). Tribune de **Bernard Loup** (président du Collectif pour le Triangle de Gonesse) qui a fait le point sur la situation du Triangle / Europacity.

Les deux projets :

- **Ambassade des Communs**, œuvre collective initiée par Claire Dehove dans le cadre d'une commande Nouveaux Commanditaires (groupe d'enseignants et étudiants de la **Maison des Arts de l'université Bordeaux-Montaigne**) soutenue par la Fondation de France et la DRAC Nouvelle Aquitaine et menée avec la médiation de Point de Fuite (Marie-Anne Chambost et Pierre Marsaa).
- **Coop'à-prendre**, un projet de coopérative pédagogique et productrice de biens et de services sur le **campus Descartes de l'université de Marne-la-Vallée**. Pédagogique parce que ce sont les étudiants qui pilotent et son démarrage et sa gestion. Productrice parce qu'elle vise à transformer des ressources en bien commun comme le papier à travers son recyclage ou la mobilité.

DEROULE

- Projection de la vidéo Ambassade des Communs de WOS/agence des hypothèses/Claire Dehove & Camille Olivier, 14', 2018.
- Projection de la vidéo Coop'à-prendre, 7'07, 2015.
- Regards croisés sur les deux expériences à l'aune de leur enjeu politique.
-

PRESENTATION GENERALE

Si l'éducation populaire s'est inventée et développée en dehors du cadre académique de l'Education Nationale, elle fait aussi parfois le pari d'investir ce lieu pour l'ouvrir à d'autres horizons. C'est le cas des deux expériences discutées en miroir lors de cette septième séance de l'UBC dont leur désir est d'ouvrir pour les étudiants un espace transversal *du*

faire en commun qui décloisonne les modes de décision et d'action au bénéfice d'une autogestion. L'une des caractéristiques de ce faire en commun est sa confrontation avec la transmission du commun entre les différentes promotions d'étudiants qui se succèdent à l'université.

La possibilité de telles expériences qui travaillent à même l'organisation pédagogique suppose, en effet, leur inscription dans la durée en se construisant à travers une temporalité longue qui transcende les projets individuels et les divisions disciplinaires tout en échappant à l'attente de finalité.

L'enjeu de cette temporalité longue est l'émergence et la fédération d'une communauté mobile qui comporte une part fictionnelle tout en étant opératoire dans le réel. Dans cette cristallisation communautaire, les « ambassadeurs » (étudiants, enseignants, employés) sont acteurs, aussi bien sur le campus de Montaigne à Bordeaux que sur celui de la Cité Descartes à Marne-la-Vallée. Les ambassadeurs assurent la transmission qui permet la délégation successive des actions. Les intervenants professionnels ont alors un rôle d'accompagnement et de médiation.

Trouver les formes qui permettent de restituer une expérience collective, afin qu'elle puisse se complexifier dans le temps est indispensable car cette transmission se réalise aussi à travers un processus d'archivage, voire même d'*anarchivage* des activations collectives (documents textuels, photographiques et audiovisuels, site internet, émission de radio...) Ce corpus commun est mis en partage et sa (re)découverte fait partie du chemin.

Plusieurs années d'expérience de ce **faire commun** montrent que cette xénogreffe (une greffe où le donneur est d'une espèce biologique différente de celle du receveur) parvient à prendre, malgré les quelques phénomènes de rejet qui engendrent d'inévitables difficultés. Par exemple, le recyclage des papiers par Coop'à-prendre au sein de l'université de Marne-la-Vallée où il s'agit de faire du papier un bien commun à valoriser, bute toujours sur un contrat public/privé avec un collecteur qui n'assure aucune traçabilité. De même l'Université de Bordeaux n'a pas octroyé à ce jour de financement pour les aménagements matériels prévus par l'ADC alors qu'elle a dépensé beaucoup pour les interventions « spectaculaires » de son *Opération Campus*.

Ces expériences, dans leur durée et avec leurs difficultés et leurs avancées, créent de nouveaux agencements et de nouvelles territorialités de vie. Elles fonctionnent comme un laboratoire politique où peuvent être lues, discutées et évaluées les problématiques du Commun.